Info-Alerte n° 1988 du 31 juillet 2019

Le tatouage de COMME J'AIME

COMME J'AIME cède à la tendance du tatouage. Voici sa récente insertion publicitaire parue dans les magazines de programmes TV.

Intéressez-vous au tatouage d'Audrey : avant le programme de **COMME J'AIME** de 6 mois, il apparait sur le bras droit, après le programme il apparait sur le bras gauche.

Le **Réseau anti-arnaques** a organisé un sondage pour recueillir les explications possibles.

Voici les premières hypothèses :

- ⇨ Audrey a le même tatouage sur les deux bras ;
- ⇨ il s'agit d'un montage photo ;
- ⇨ la perte des 25 kilos a provoqué un transfert de tatouage.

Levons le suspens : en fait la photo a bien été retournée *(option « symétrie horizontale » dans un gestionnaire d'images)*.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication :
Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)